



CPVP

Commission de la protection de la vie privée
Rue Haute, 139
1000 – Bruxelles

Formulaire – Traitement ultérieur de données non-codées

A lire avant tout

A noter

L'introduction d'une déclaration ou d'un ensemble de déclarations simultanées au moyen du présent formulaire **en papier** coûte :

- **125 €** pour une nouvelle déclaration, en vertu de l'article 47 de l'arrêté royal du 13/02/2001 portant exécution de la loi du 08/12/1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel. La même déclaration par **Internet** ne coûte que **25 €**, voir le site www.privacycommission.be
 - **20 € pour** la modification d'un traitement déjà déclaré, en vertu de l'article 49 de l'arrêté précité.
-

Notice explicative

Une notice explicative est jointe au présent formulaire. Celle-ci est **strictement nécessaire** pour pouvoir remplir correctement ledit formulaire.

N'oubliez surtout pas de remplir les **champs et rubriques obligatoires**. Ces derniers sont indiqués par un **astérisque (*)**.

Les numéros entre crochets, par exemple [1001], renvoient à l'explication dans la notice.

Contenu

Partie 0 – Nouvelle déclaration ou modification ?
Partie 1 – Responsable du traitement
Partie 2 – Le traitement
Partie 3 – Personne de contact et signataire

Partie 0 – Nouvelle déclaration ou modification ?

Type

Le présent formulaire concerne : *

[4001]

- Une nouvelle déclaration d'un traitement (passez directement à la partie 1)
 Une déclaration de modification d'un traitement déjà déclaré (remplissez alors toutes les rubriques de la partie 0 et passez ensuite à la partie 1)
-

Numéro VT

Numéro du traitement à modifier :

[4002]

VT

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Rubriques modifiées

[4003]

Rubriques	
Partie 1	
Responsable du traitement	
Partie 2	
Etablissement fixe en Belgique	
Représentant en Belgique	
Dénomination du traitement	
Finalités ou finalités liées	
Catégories de données	
Catégories de données + base légale	
Base légale	
Catégories de destinataires	
Catégories de données et de destinataires	
Durée de conservation des données	
Protection des données	
Information des personnes concernées	
Exercice des droits	
Mesures particulières quant aux droits	
Mesures de sécurité	
Transfert de données à l'étranger	

